

Rapport d'activités 2019

MAISON DE L'URBANISME DU HAINAUT



Espace Environnement
Maison de l'urbanisme du Hainaut

rue de Montigny, 29 à 6000 Charleroi
Tél. : 071/300.300 – Fax : 071/509.678

mu@espace-environnement.be

www.espace-environnement.be/maison-de-lurbanisme-du-hainaut/

www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation,
Concertation, Participation

avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

Table des matières

Contenu

I.	Structuration de la mission.....	2
1.	<i>Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions</i>	2
2.	<i>Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL</i>	2
3.	<i>Objectifs et outils</i>	2
4.	<i>Territoire d'action</i>	2
5.	<i>Nos partenaires</i>	3
6.	<i>Nos publics-cibles</i>	3
7.	<i>L'équipe de travail</i>	4
8.	<i>Les personnes-ressources</i>	4
II.	Les activités réalisées en 2019.....	5
1.	<i>L'information et le conseil</i>	5
2.	<i>La sensibilisation et la formation au développement territorial durable</i>	9
3.	<i>L'accompagnement de dynamiques participatives et de concertation</i>	16
4.	<i>Le soutien et l'expertise</i>	19
5.	<i>Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme</i>	21

I. Structuration de la mission

1. Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions

Le concept et le cadre institutionnel des « Maisons de l'urbanisme » ont été définis par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (Titre 1^{er} livre IV, art. 256/1 à 256/5), modifié en mai 2002 et en mai 2008 par arrêtés du Gouvernement wallon fixant les conditions dans lesquelles les Maisons de l'urbanisme peuvent être agréées et subventionnées. Ces conditions sont maintenant fixées dans le Code de Développement Territorial.

L'article R-I-12-5 du CoDT circonscrit les missions des Maisons de l'urbanisme et les publics visés.

« Les Maisons de l'urbanisme sensibilisent et informent les citoyens, débattent et communiquent toute matière ayant trait directement aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition du cadre de vie.

Les Maisons réalisent ces missions par l'organisation d'activités à caractère permanent ou occasionnel. Ces activités s'ouvrent au public le plus large et favorisent les échanges avec les professionnels du secteur».

2. Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL

Depuis 1987, Espace Environnement propose et concrétise un programme d'activités qui a pour titre « Maison de l'urbanisme ». Un arrêté ministériel du 27 mai 2004 a agréé l'ASBL Espace Environnement en tant que Maison de l'urbanisme pour une durée de cinq ans sur la base des dispositions légales précitées. L'agrément a été renouvelé par arrêtés ministériels de 2009 à 2018 et par arrêté ministériel prenant cours le 1^{er} janvier 2019 pour une nouvelle durée de 5 ans.

L'ensemble des missions et actions menées par les équipes interdisciplinaires d'Espace Environnement permet des synergies intéressantes dans l'information, le conseil, la sensibilisation et la formation apportés aux citoyens, dans le respect du développement durable global.

3. Objectifs et outils

L'objectif majeur des Maisons de l'urbanisme est de permettre à un maximum de citoyens de participer, en toute connaissance de cause, à l'aménagement local ou régional du territoire dans le respect nécessaire d'une gestion durable à long terme.

Pour que cette participation soit à la fois effective mais aussi objective, voire créative, il est indispensable de les guider, de favoriser leur réflexion et la qualité de leur argumentaire et de leur prise de parole.

C'est dans ce sens que nous développons nos activités, à commencer par l'information, claire et objective, niveau indispensable de la participation positive ; ensuite, la sensibilisation à ces matières à enjeu collectif et, pour des publics plus avertis et appelés à remettre des avis, tels les membres des CCATM, la formation.

Pour atteindre ces objectifs, des outils variés sont mis en œuvre afin de couvrir toutes les actions, depuis l'information et le conseil de base jusqu'à la concertation, la sensibilisation et la formation des acteurs.

4. Territoire d'action

- > L'ensemble de la Wallonie pour les permanences, les fiches-conseil accessibles via Internet, la feuille d'information et l'accessibilité au centre de documentation.
- > Le Hainaut, essentiellement pour les autres actions.

5. Nos partenaires

Le réseau des Maisons de l'urbanisme

Le réseau des Maisons de l'urbanisme a été créé pour garantir l'efficacité et la cohérence de toutes les initiatives et spécificités de chacune des Maisons de l'urbanisme reconnues en Wallonie.

À ce titre, chaque Maison de l'urbanisme peut faire bénéficier l'ensemble du réseau de ses services. Des actions sont ainsi réalisées en partenariat.

D'autres partenariats

- > En premier lieu, la Wallonie et les communes de la Province de Hainaut : élus, techniciens et membres des CCATM.
- > Les associations et comités d'habitants, par l'organisation ou la participation à différents débats, colloques, actions de sensibilisation et cycles de formation.
- > Des établissements scolaires : facultés d'Architecture et d'Urbanisme, Hautes Ecoles, organismes d'éducation permanente ou de remise à niveau scolaire.
- > Et, de manière privilégiée, la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons et les 3 Parcs naturels : Plaines de l'Escaut, Hauts-Pays, Collines. Situés dans la partie occidentale du Hainaut, ces organismes permettent un relais plus aisé avec les communes de cette zone.

PAYSAGES RÉSILIENTS ET BIOMIMÉTISME : INSPIRATIONS POUR L'URBANISME DE DEMAIN ?

CONFERENCE

organisée par la Maison de l'urbanisme du Hainaut et l'UMONS

Le 23 octobre à 18h30

Campus Plaine de Nimy - Centre Vésale - Auditorio La Fontaine
4, avenue du Champ de Mars 7000 Mons

Stephan Hoornaert
«Le biomimétisme»

Pierre Lacroix
«Les paysages résilients»

Entrée gratuite
Inscription obligatoire

INFO:
071/300.300 mu@espace-environnement.be

Espace-Environnement
Maison de l'urbanisme du Hainaut

UMONS
Université de Mons

Faculté d'Architecture et d'Urbanisme
Université de Mons

ET MAINTENANT, OÙ VA-T-ON ?
ON RETOURNE EN VILLE, J'AIMERAI TE PRÉSENTER MON FRÈRE.

6. Nos publics-cibles

Les publics touchés par les actions de la Maison de l'urbanisme sont variés : les citoyens, les représentants des CCATM, le milieu associatif, des enseignants, des étudiants, les élus et les techniciens des communes et, dans une moindre mesure, les professionnels de l'Aménagement du Territoire, plus directement informés par leur structure professionnelle.

7. L'équipe de travail

La Maison de l'urbanisme réunit une équipe de professionnels, plus principalement composée en 2019 de :

Line François : géographe-urbaniste, coordinatrice de la MU ;

Anne Timmermans : géographe ;

Nicolas Rochet : sociologue-urbaniste ;

Charline Minon : géographe ;

Alexandra Vanden Eynde : historienne de l'art, accompagnant les projets pédagogiques ;

Jean-François Bayot : éco-conseiller ;

Valérie Poucet et Romanella Cacciatore : secrétaires.

8. Les personnes-ressources

La Maison de l'urbanisme bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, des personnes-ressources suivantes :

Thérèse Devallée et Nathalie Ricaille : chargées de mission en communication ;

Marthe Desclée : documentaliste ;

Benoît Bourlard : gestion financière ;

Serge Vogels : directeur.

II. Les activités réalisées en 2019

Pour répondre aux objectifs de participation et de soutien à la durabilité du développement territorial, notre Maison de l'urbanisme du Hainaut réalise des activités et crée des outils de sensibilisation, d'information, de dialogue et de communication permettant d'impliquer le public le plus large possible aux enjeux de ces questions. Les démarches mises en place visent la prise en compte de l'intérêt collectif.

Nos activités se développent selon plusieurs axes

- > L'information et le conseil.
- > La sensibilisation et la formation au développement territorial durable
- > L'accompagnement de dynamiques participatives et de concertation
- > Le soutien et l'expertise

En fonction des attentes du Cabinet de l'Aménagement du Territoire, le plus souvent liées à l'actualité, des attentes formulées par nos publics-cibles, des propositions de collaborations de la part de nos partenaires et bien entendu en fonction de nos compétences et outils ayant fait leur preuve, les actions développées par axe sont plus ou moins importantes selon les années.

1. L'information et le conseil

Informé et conseillé le public dans ses démarches ou questionnements en aménagement du territoire et urbanisme est la base de la participation effective.

Nos missions et outils mis en place doivent apporter :

- > une information claire et actualisée aux niveaux technique et juridique ;
- > une aide à la compréhension de la situation, parfois complexe ;
- > des conseils pratiques à la participation active et responsable ;
- > l'ouverture au dialogue entre les acteurs.

Nos actions d'information et de conseil excluent la gestion de conflits de voisinage.

Services fournis

Une **permanence d'information et de conseils**, accessible à tous les citoyens et toutes les communes de la Wallonie.

- > Le service est accessible par téléphone, du lundi au vendredi toute la journée. Par e-mail, y compris le week-end ou si nécessaire, sur visite avec rendez-vous.
- > En première ligne, une secrétaire spécifique au service est à l'écoute de la demande.
- > Un conseiller en urbanisme traite les demandes. Une réponse rapide est fournie, dans un délai de quelques jours maximum.
- > Le service possède une logistique et une gestion qui lui sont propres et s'appuie sur une documentation interne et externe (service juridique de la Wallonie et de l'Union des Villes et Communes de Wallonie).

Un **centre de documentation** accessible sur rendez-vous. Il offre :

- > une centralisation et une mise à disposition d'informations ciblées dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- > un encadrement par une documentaliste spécialisée ;
- > un suivi des demandes par un conseiller selon les cas ;
- > une logistique et une gestion propres au service.

Un **site Internet** et une **page Facebook**

- > Le site Internet d'Espace Environnement <http://www.espace-environnement.be> propose des pages consacrées aux activités de la Maison de l'urbanisme du Hainaut. Ces pages sont le complément indispensable de la permanence téléphonique ou du centre de documentation, entre autres, à travers la mise à disposition des fiches-conseil (sur la législation ou les bonnes pratiques) destinées au grand public, qui y trouve rapidement une réponse à ses questions de base.
- > Depuis 2017, une page Facebook relaie notre actualité mais aussi les actualités intéressantes en provenance d'autres sources. C'est donc un relais intéressant d'informations en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire : actualités, articles, publications, colloques, événements, initiatives inspirantes. Il constitue un réel outil de sensibilisation.

Bilan des actions en 2019

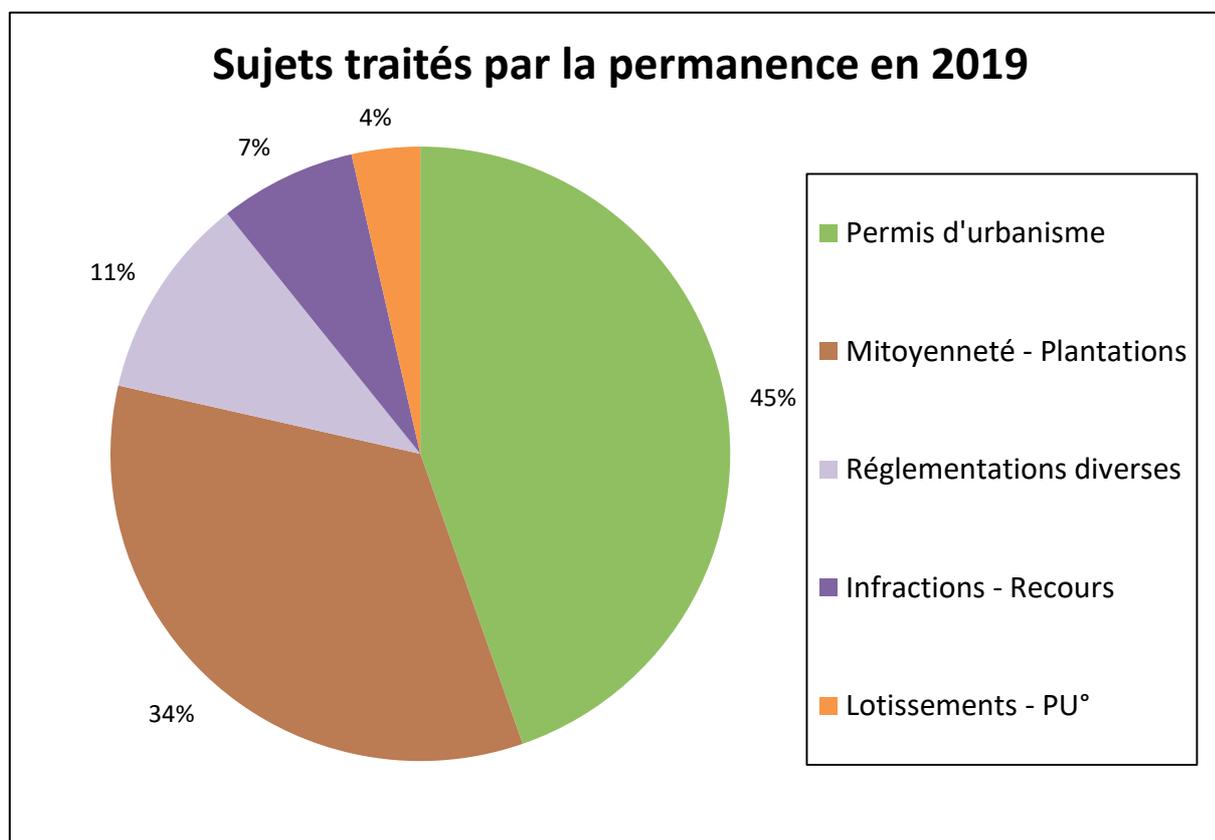
1. La permanence téléphonique

Sur l'année 2019, nous avons reçu **56 demandes** d'information et de conseils traitées par les conseillers en urbanisme.

La répartition par type de demandes

Pour rappel, nos conseils ont pour but d'aider les personnes dans leurs démarches d'information ou de participation, dans le respect des législations et procédures en cours mais aussi de sensibiliser au « bon aménagement des lieux ». Nous ne nous substituons pas aux communes toujours citées comme les relais prioritaires dans les questions d'aménagement du territoire.

Si nous prenons en compte les appels concernant les conflits (de voisinage mais aussi avec les administrations ou un architecte), nous ne les gérons pas. Nous suggérons toujours le dialogue et nous renvoyons les personnes vers les services de médiation existants ou vers la Justice de Paix. Ils ne sont pas mentionnés ci-dessous



2. Le centre de documentation

Une diffusion sélective de l'information est pratiquée en fonction du profil documentaire de chacun. Ces informations ponctuelles proviennent du dépouillement de revues, de newsletters, d'une importante veille législative (notamment Moniteur belge et Parlement wallon) et informative sur Internet (via le logiciel de surveillance Website-Watcher et Feedly).

En 2019, la bibliothèque du centre de documentation d'Espace Environnement s'est enrichie, concernant la thématique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de 12 publications diverses (livres, brochures, dépliants, rapports...) (voir liste en annexe). Suite au dépouillement de divers périodiques, 15 articles spécifiques en urbanisme ont été sélectionnés (voir liste en annexe).

Une synthèse des événements (colloques, formations, séminaires...) s'adressant tant aux professionnels qu'au grand public est compilée via le dépouillement de revues et de sites Internet. Cet agenda est mis à disposition de l'équipe de travail.

Les chargés de mission en urbanisme peuvent faire appel au centre de documentation pour toute demande d'information (pour répondre à une question de la permanence, mettre sur pied un événement, rédiger un dossier, mettre à jour leurs connaissances...). Les recherches documentaires se font au départ de nos collections (via notre base de données sous le logiciel PMB) ou sur Internet.

Le centre de documentation reçoit également des demandes émanant de l'extérieur. Élèves du secondaire effectuant un travail pour leur cours d'étude du milieu, étudiants réalisant un mémoire, professeurs préparant un cours sur l'aménagement du territoire, particuliers, professionnels. Ces personnes peuvent prendre rendez-vous pour consulter notre documentation.

3. Le site Internet et la page Facebook

Poursuite des publications sur le site et la page Facebook présentant nos actualités et relayant les actualités intéressantes issues d'autres sites.

<http://www.espace-environnement.be/maison-de-lurbanisme-du-hainaut/>.

<https://www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/>

4. Un roll up et une plaquette de présentation des activités de la MU du Hainaut

Deux outils réalisés en 2017 et présents lors des activités extérieures de la MU.



Une expertise reconnue

La Maison de l'urbanisme du Hainaut participe à des colloques, conférences, formations extérieures ou à des jurys, entre autres auprès d'organismes d'enseignement supérieur.

Active au sein du réseau des Maisons de l'urbanisme en Wallonie, elle participe à un certain nombre de réflexions consacrées à l'aménagement durable du territoire wallon.

La Maison de l'urbanisme du Hainaut travaille en partenariat avec les cinq autres Maisons de l'urbanisme en Wallonie, la Maison régionale de l'Architecture et de l'Urbanisme et la Maison régionale des Plus Beaux Villages de Wallonie. Les Maisons de l'urbanisme sont reconnues dans le Code de Développement Territorial (CoDT), agréées par le Ministre de l'Aménagement du Territoire et subventionnées pour leurs activités.

Pour nous joindre :

- 📍 rue de Montigny 29 - B-6000 Charleroi
- ☎ Tél. : +32 (0)71 300 300 - Fax : +32 (0)71 509 678
- ✉ mu@espace-environnement.be
- 🌐 www.espace-environnement.be/maison-de-lurbanisme-du-hainaut/
- 📘 www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/

Illustration espace-environnement.be - B-6000 Charleroi

Agenda sur du papier recyclé - Octobre 2017



Installée au cœur d'Espace Environnement, la Maison de l'urbanisme du Hainaut soutient et organise des activités d'information, de sensibilisation et de formation à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Elle encourage la communication et le débat et favorise la participation active et responsable à l'aménagement durable du territoire.



2. La sensibilisation et la formation au développement territorial durable

La sensibilisation aux enjeux du développement territorial fait partie des missions de base de la Maison de l'urbanisme et sous-tend l'essentiel de nos activités.

Contrairement à la gestion de l'environnement, la gestion du territoire reste une matière peu (re)connue du grand public, jugée complexe et surtout portant atteinte à la liberté individuelle. Peu de personnes envisagent la nécessité de gérer le territoire comme un bien collectif et qu'une gestion collective de qualité peut engendrer un bien-être individuel.

La sensibilisation à ces matières est donc importante pour amener des modifications comportementales non pas imposées mais reconnues comme intéressantes pour le cadre de vie actuel et celui qui sera transmis aux générations futures.

Deux types de publics touchés par nos actions de sensibilisation et de formation : le public des adultes - principalement des citoyens, membres des CCATM, mais aussi des élus et des professionnels du secteur (bureaux d'étude, agents communaux...) - et le public scolaire.

Nous répondons ainsi aux attentes des communes, des organismes de gestion du territoire mais aussi du Cabinet qui souhaite sensibiliser, voire impliquer les citoyens, techniciens et élus dans des processus ou des actions d'aménagement du territoire.

Bilan des actions en 2019

1. La lettre d'informations

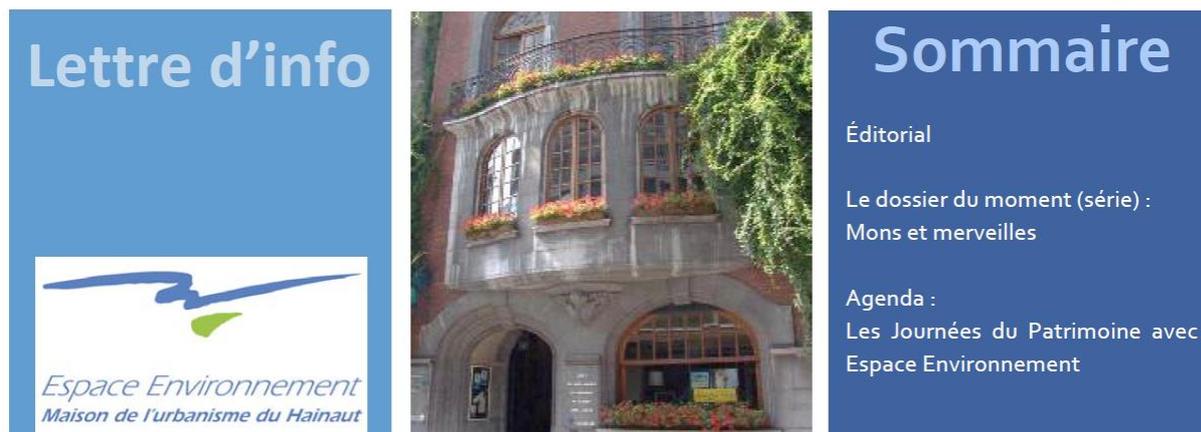
Depuis 2012, elle fait partie du panel des outils d'information et de contact pour les personnes extérieures. Elle sert à la visibilité des actions et à la diffusion d'informations sur le territoire.

Nous avons opté pour la formule « dossier » approfondissant un sujet d'actualité. La lettre comporte de 4 à 8 pages en format A4, publié sous format informatique, largement diffusé via une mailing list et sur notre site.

Par an, nous développons 2 ou 3 sujets sous forme de « dossier du moment ».

En 2019, deux dossiers traités :

1. « Mons et merveilles » : Poursuite du tour d'horizon de nos villes en Hainaut et leur évolution urbaine récente, le deuxième arrêt porte sur Mons. Capitale européenne de la Culture en 2015, le moins qu'on puisse dire est que la culture y a été un véritable moteur de développement urbain ! Par endroit, la densité de lieux culturels créés y est telle qu'un de ses quartiers a été rebaptisé le « kilomètre culturel » ! Pour autant, le foisonnement culturel, patrimonial et folklorique n'occulte pas complètement les autres facettes de la ville, par ailleurs universitaire et estudiantine, commerçante, administrative, résidentielle et citoyenne. La finalisation du chantier de la gare et la prise en main de l'ensemble des problématiques vécues parfois sévèrement (comme la situation du petit commerce) en centre-ville sont une véritable opportunité pour mettre la ville sur le chemin de la transition. « Faire des difficultés, des atouts », ce maître-mot utilisé par Mme Rouhart, directrice du département Gestion territoriale et économique de la ville de Mons peut se décliner dans tous les domaines pour soutenir cette transition, en matière de mobilité, de commerce, de logement, de tourisme, des activités économiques... Autant de défis à relever pour être à la hauteur de ses promesses... Mons et merveilles !
2. Faisant suite à la conférence du 23 octobre sur la résilience des territoires, il nous a paru utile de diffuser plus largement ces idées. Nous avons donc interviewé nos deux conférenciers Pierre Lacroix et Stephan Hoornaert et publié un dossier sur ce sujet d'actualité : si un effondrement de notre civilisation de (sur)consommation se produit, nos territoires et nos formes d'urbanisation sont-elles prêtes à y répondre ? Et de quelles manières ? Comment prévoir, gérer et produire les réponses adéquates ? Chacun d'eux a exprimé ses pistes de réflexion sur la résilience des territoires : leur importante créativité peut largement aider à la production de mesures positives.



2. Les actions de formation/sensibilisation à destination des membres des CCATM

Objectifs

Les CCATM font partie de notre public-cible privilégié. Ce sont des citoyens amenés à remettre des avis sur des projets et outils d'aménagement communaux susceptibles d'impacter le territoire à moyen et long termes. Il est donc primordial de :

- > les informer correctement sur le rôle qu'ils ont à jouer ;
- > les sensibiliser aux enjeux de l'Aménagement du territoire ;
- > les (in)former a minima sur les outils qu'ils seront amenés à évaluer.

Nous proposons deux types d'activités pour atteindre ces objectifs, des modules de formations que nous concevons « sur mesure » et des visites de projets permettant de découvrir des exemples inspirants et d'appréhender des réalités de terrain.

Nous fonctionnons le plus possible en réunissant plusieurs CCATM, à la fois d'un but d'une indispensable rationalisation (une soixantaine de CCATM sur le territoire de la province) mais également pour permettre des échanges fructueux entre membres de différentes CCATM.

En 2019

2.1. Les modules de formations

Depuis 2008, nous proposons des modules de formation pour les membres de CCATM : aux outils du CWATUP puis du CoDT, à certaines thématiques spécifiques en réponse à des attentes de communes ainsi que des ateliers spécifiques sur la densification en milieu rural afin d'établir un tableau de critères d'évaluation partagé sur les projets.

Objectifs :

- > Soutenir les CCATM dans leur rôle de commission d'avis citoyen
- > Les aider à appréhender les enjeux
- > Mieux connaître les outils de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et ainsi objectiver les avis rendus

Les actions/préparation de la MU du Hainaut en 2019

Au vu des retards dans le renouvellement des CCATM et de la demande des communes de postposer les séances, aucune (in)formation n'a été réalisée en 2019.

Par contre, nous avons pris contact avec plusieurs CATUs et présidents (dont certains sortants) pour réévaluer les attentes et adapter nos propositions afin d'être prêt dès le début 2020.

Nous avons ainsi conçu un module dit « de base » développant : les enjeux et objectifs de l'aménagement du territoire à l'horizon 2050, l'implication et rôle des CCATM et l'explication de certains outils du CoDT, à enjeu communal.

Par ailleurs, à la demande de 3 communes, nous avons également développé un module sur l'intégration des enseignes sur le bâti.

Le bilan de l'action : la création des modules qui seront finalisés, testés et proposés aux communes en 2020.

2.2. Une visite de terrain inspirante

En 2018, à la demande de certaines CCATM, une journée de visites de terrain, permettant de découvrir « in situ » des projets d'aménagements a été organisée. Vu l'intérêt marqué par les participants, nous avons renouvelé l'opération en 2019.

Objectifs :

- > Faire découvrir aux membres de CCATM des expériences d'aménagement du territoire à caractère durable et innovant, les immerger le plus possible dans la réalité de terrain par l'accompagnement des « commanditaires » et des concepteurs des projets
- > Favoriser les échanges entre membres de CCATM de communes différentes
- > Motiver les membres : visite à la fois pédagogique et ludique

En 2019 :

Organisation d'une journée de découverte de projets urbains et ruraux en Wallonie Picarde, **le 5 octobre** :

- > A Bernissart, le réaménagement de la Grand'Place et à Blaton, l'aménagement du parc Posteau, en compagnie de la FRW et des représentants de la commune de Bernissart
- > A Tournai : la visite de l'éco-quartier du Pic-au-Vent, présenté par un de ses concepteurs, Eric Marchal
- > A Tournai : découverte de « l'Atelier de projets », outil dédié au débat citoyen et visite des projets récemment mis en œuvre dans le centre-ville, accompagné de François André, chef de projets et des autorités de la Ville

Réalisation d'un « road book » synthétisant les exemples visités.

Le bilan de l'action : une vingtaine de participants représentant 7 CCATM





3. Une conférence grand public

Cette activité est devenue récurrente, le souhait est de produire une conférence sur un sujet d'actualité permettant un accès au grand public. La collaboration avec l'UMons permet une plus grande diffusion et la participation d'un public étudiant. Cela nous permet également d'alterner le lieu de la conférence : Mons et Charleroi, deux villes où l'UMons possède des implantations importantes.

Objectifs :

- > Informer le grand public sur un sujet d'actualités et permettre le débat
- > (In)former le public étudiants sur ce sujet
- > Faire connaître la MU et ses activités à un public plus vaste

En 2019 :

En collaboration avec l'UMons, organisation d'une conférence-débat, **le 23 octobre**, intitulée « Paysages résilients et biomimétisme » : inspirations pour l'urbanisme de demain ». Deux conférenciers pour lancer la réflexion.

Pierre Lacroix, architecte paysagiste, chargé de mission au centre d'Ecologie urbaine de Bruxelles qui a mis en scène la résilience « post-effondrement » dans son travail de fin d'étude, lauréat 2018 Master's Thesis Award for Future Generations - Sustainable Architecture

Stéphan Hoornaert, qui développe le concept du biomimétisme, soit, la recherche dans la nature de pistes de développement durable aux niveaux de l'architecture et de l'urbanisme : optimisation des formes, des fonctions, de la gestion des systèmes menant à terme à la suppression de déchets.

Le bilan de l'action : une soixantaine de participants, un débat animé et la production d'un dossier de la MU sur le sujet (voir lettre d'informations).



4. La préparation d'une table-ronde consacrée à la trajectoire d'artificialisation « Stop Béton »

La question cruciale de l'étalement urbain n'est pas nouvelle. Pourtant, l'actualité des problématiques vécues de plus en plus durement sur le territoire ainsi que les objectifs climatiques et environnementaux déclinés aux échelles internationales, européennes et traduit en 2019 dans la Déclaration de Politique Régionale en Wallonie la place au centre du débat en matière de développement territorial pour les années à venir.

Cependant, force est de constater que la question divise. Les solutions, les exemples et les bonnes pratiques percolent et finissent de convaincre les initiés et les experts en la matière. Mais l'opinion publique, très concernée, manifeste régulièrement (sous forme de Nimby) son incompréhension face à ces enjeux de développement territorial durable, et son « attachement » à une manière d'habiter et de consommer le territoire qui n'est plus souhaitable.

Objectifs table ronde :

Réunir des praticiens du secteur qui vivent la confrontation au nimby : urbanistes (bureau privé et chercheurs), promoteurs, élus communaux, responsables administratifs et probablement des représentants du secteur associatifs, voire des présidents de CCATM, pour :

- > Sur base de cas concrets, relever les problèmes rencontrés avec la population (riverains) lors de projets de densification
- > Déterminer les freins et argumentaires en faveur de la densification territoriale
- > Si possible, identifier des pistes concrètes pour favoriser ce type de projets, y compris au niveau de la sensibilisation.

Les actions/préparation de la MU du Hainaut en 2019

En 2019, la perspective de mettre en place cette table ronde a nécessité une actualisation des connaissances, des débats et des objectifs stratégiques de la politique régionale. Le travail effectué par IEW sur la question est une source documentaire très riche sur le sujet. Les réflexions menées en France sur l'urbanisme circulaire en sont une autre. La recherche et l'identification de potentiels participants, entre chercheurs, acteurs de terrain et observateurs, a permis de constituer un groupe d'une dizaine de personnes, afin de permettre un échange riche et efficace.

Une réflexion méthodologique et une recherche de possibles études de cas ont également été réalisées. Ces démarches préparatoires serviront l'organisation et la tenue de cette table ronde en 2020.

5. La sensibilisation du jeune public

Depuis 2012, nous développons et mettons en œuvre des actions de sensibilisation à l'aménagement du territoire pour le jeune public. Ces actions répondent à une vraie demande, essentiellement auprès des enseignants ou futurs enseignants qui possèdent peu d'outils intéressants et motivants pour leurs élèves. Ceci est d'autant plus réel pour les enseignants du secondaire supérieur technique et professionnel qui ont maintenant cette matière au programme de 6^{ème} année.

Objectif :

- > Apprentissage pédagogique basé sur le jeu, mis à disposition des enseignants pour soutenir la formation en aménagement du territoire durable.

5.1. Urbanistes en herbe

Ce jeu conçu par deux étudiants, Anne-Claire Hoebeke et Mathieu Colle, de l'Ecole normale du Brabant Wallon (Haute Ecole Léonard de Vinci) a fait l'objet en 2012 d'une édition destinée aux enseignants du secondaire inférieur. Les Maisons de l'urbanisme ont participé en 2012 et 2013 à sa diffusion et surtout à la formation des enseignants et d'animateurs relais au sein d'associations qui interviennent (entre autres) en aménagement du territoire auprès de leur public.

Nous avons poursuivi sa diffusion jusqu'à l'épuisement des stocks. Réédité en 2019, nous avons, à la demande du Cabinet organisé de nouvelles formations d'enseignants.

En 2019 :

- > Envoi en juin et en début août, d'un mail de proposition de formation (4 dates proposées) aux directions de plus des 150 établissements de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel de la province de Hainaut
- > Prévision de 4 formations : à Charleroi, les 29 août et **20 septembre**, à Bon Secours dans les locaux du PNPE, le **16 octobre** et à Ellezelles, le 28 octobre dans les locaux du PNPC. Deux de ces dates (29/08 et 28/10) ont dû être annulées, faute de participants

Le bilan de l'action : 15 enseignants ou futurs enseignants formés lors des deux demies-journées.

En 2013, les Maisons de l'urbanisme avaient déjà formulé des remarques concernant ce module et son mode de diffusion, entre autres sur des failles qui « risquent d'être pénalisantes pour atteindre l'objectif de sensibilisation aux notions de durabilité de l'utilisation du territoire » (extrait du rapport de 2013). Ces remarques n'ont pas été prises en compte avant la réédition du jeu et le « regret de ne pas avoir été associé aux discussions concernant les améliorations à apporter au jeu conçu par les deux étudiants, nous aurions pu mettre en évidence plus tôt certains manques ou erreurs facilement rectifiables avant la production » (extrait du rapport de 2013) reste malheureusement d'actualité



5.2. Vivre en ville. Vivre à la campagne. Qui aura le plus d'impact sur son territoire ?

En 2012, nous avons créé en partenariat avec la Haute Ecole Charlemagne et trois enseignants hennuyers associés à la démarche un module pédagogique intitulé : « Territoires durables » et sous-titré : « Vivre à la ville – Vivre à la campagne. Qui aura le plus d'impact sur son territoire ? », module orienté vers le public des 16–18 ans et qui les invite à se situer et à réfléchir à leur lieu de vie actuel mais aussi futur, à leurs modes de déplacement et plus généralement à la manière dont le territoire est occupé par les activités humaines.

En 2013, nous avons réalisé plusieurs séquences de tests avec deux des trois enseignants ayant collaboré à la concrétisation du projet. Nous avons ainsi amélioré et enrichi le module. En 2014, 2015 et 2016, nous avons formé plusieurs groupes d'enseignants à l'utilisation de ce module et participé aux journées de formation continue pour les enseignants.

En 2018, nous l'avons adapté et testé avec une enseignante de formation technique et professionnelle.

En 2019 :

Nous avons répondu aux demandes d'enseignants en leur expliquant les consignes, en leur fournissant le matériel de base pour réaliser la mise en œuvre du module ainsi que la fourniture en PDF des cartes de localisation nécessaire.

Nous souhaiterions à nouveau être plus proactifs et répondre à des demandes d'apprentissage concret mais cela n'est pour le moment pas possible au niveau de notre planification d'actions.

3. L'accompagnement de dynamiques participatives et de concertation

Il s'agit de répondre aux attentes des communes, des organismes de gestion du territoire mais aussi du Cabinet qui souhaite sensibiliser, voire impliquer les citoyens, techniciens et élus dans des processus ou des actions d'aménagement du territoire.

Aider à la mise en place de démarches et outils innovants pour les acteurs concernés implique de :

- > déterminer les besoins effectifs avec le demandeur ;
- > évaluer les missions entrant dans le cadre des Maisons de l'urbanisme ;
- > adapter ou développer des méthodes créatives ou des outils pertinents ;
- > dynamiser les processus ;
- > évaluer et capitaliser les expériences pour les proposer à d'autres communes ou organismes intéressés par des processus participatifs similaires.

Bilan des actions 2019

1. Accompagnement de deux enquêtes publiques

1.1. Frameries

Le contexte - La demande :

La commune de Frameries prépare un dossier de modification de son Plan de Secteur. Cette révision porte sur le changement d'affectation d'une zone d'activité économique industrielle en zone d'activité économique mixte. Organisée en début de procédure, cette réunion vise à alimenter le dossier de base de la demande de modification du Plan de Secteur.

Etant donné le contexte particulièrement tendu et déjà médiatisé de la démarche, la commune a souhaité faire appel à nos services afin d'animer sereinement cette séance publique et le débat attendu.

L'action de la MU

Animation de la Réunion d'Information Préalable précédant la modification du plan de secteur.



1.2. Enghien

Le contexte - La demande :

La demande émane d'un promoteur local. Il s'agit de densifier d'une zone déjà fortement bâtie à l'arrière de la chaussée de Bruxelles à Petit-Enghien.

Malgré la situation déjà très urbanisée du lieu, le projet fait craindre aux riverains une densification de la population, non adaptée à leurs attentes et la construction de bâtiments non intégrés. Un premier projet a déjà été mis à mal et finalement refusé.

De nouveau, au vu du contexte tendu, comme à Frameries, la commune a fait appel à nos services pour animer la séance et les débats d'une manière jugée objective par les participants.

L'action de la MU du Hainaut

Animation d'une Réunion d'Information Préalable précédant une demande de permis d'urbanisme pour constructions groupées : 42 maisons unifamiliales et 24 appartements à Petit-Enghien : « Les jardins habités »



L'intérêt de mener ce type d'action

L'accompagnement de ces cas nous permet de plonger dans la réalité des craintes des riverains concernant des projets impliquant forcément des changements de leur cadre de vie et qu'ils ne sont pas forcément prêts à accepter. Ceci nous apporte des éléments d'objectivation nécessaires à la réalisation de nos actions de sensibilisation : quels sont les craintes, les refus prévisibles et quels types de solutions pourraient permettre une meilleure acceptation de la nécessaire rationalisation de l'utilisation du territoire ?

2. Préparation à l'accompagnement d'une démarche participative volontaire

Collaboration avec le collectif citoyen Babel de Marchienne-au-Pont dans le cadre du festival Mai'tallurgie

Objectifs de la démarche :

- > Accompagner les partenaires du festival MAI'tallurgie dans la mise en place d'espaces de dialogue et débat sur les questions portant sur le développement urbain du quartier de la Porte Ouest
- > Dégager avec les participants des pistes/propositions concrètes d'aménagement possibles et souhaités, à intégrer dans la réflexion des concepteurs à venir des espaces à rénover.

Les actions/préparation de la MU du Hainaut en 2019

Dans la continuité de l'activité organisée en 2018 sur la question des espaces publics à Marchienne, la préparation de l'édition 2020 a démarré fin 2019.

La publication en octobre 2019 d'un Master Plan Charleroi Sambre Ouest, qui prévoit notamment la requalification de nombreux espaces publics est une aubaine pour les partenaires qui souhaitent avancer plus en détails sur les propositions formulées en 2018, et s'approprier cet outil qui suscite de nombreuses questions mais génère également beaucoup d'espoir quant à l'avenir de la zone Porte Ouest.

Une première esquisse de plan de travail prévoit des rencontres en 2 temps :

- > La découverte du Master Plan en séance d'information, en partenariat avec la cellule de Charleroi Bouwmeester.
- > La visite de terrain, à la recherche des lieux stratégiques de la rénovation du quartier.

4. Le soutien et l'expertise

1. Formation continuée du personnel de la MU

Indispensable pour assurer le maintien des compétences et soutenir la mise en place d'activités nouvelles.

- > **Le 23 mars**, participation au colloque de la DGO4 : « Quelles villes pour demain ? ».
- > **Le 24 mai**, participation aux Etats Généraux du Logements à Charleroi sur la thématique « logements alternatifs ».
- > **Le 8 octobre**, participation à une conférence-débat organisée dans le cadre de la formation organisée par le MOC Charleroi « L'aménagement du territoire, un enjeu idéologique ? », conférence débat animée par l'IGRETEC : « Comment retranscrire le SDT à l'échelle de Charleroi Métropole ? ».
- > **Le 25 novembre**, participation au colloque de l'UVCW sur les bilans de la mise en œuvre du CODT
- > **Le 10 décembre**, participation au colloque de la CPDT « *De l'observation à l'action territoriale* ».

2. Soutien et expertise auprès des communes, associations, habitants et instituts de formation

Communes

- > **Le 15 mai**, animation de la première des trois rencontres des Etats Généraux du Logement, consacrée au cadre de vie et à l'attractivité.

Pour traduire son projet de Ville 2014-2024 en programme d'actions concrètes qui rencontrent les aspirations des Carolos, la Ville de Charleroi a organisé des « Etats généraux » sur diverses thématiques liées aux compétences communales.

Le débat et les échanges d'idées avec les acteurs de terrain, représentants de la Ville, des administrations wallonnes et de la société civile ont été nourris et éclairés par différentes interventions et témoignages : vision de la Ville de Charleroi dans son contexte métropolitain, perspectives des logements publics, projets de quartiers nouveaux portés par le privé et approche statistique des facteurs d'attractivité du territoire.

Une série d'enjeux et de points d'attention ont émergé des échanges avec la cinquantaine de participants. Ils viendront alimenter le programme stratégique transversal de la Ville.



Association/CCATM

- > **Le 18 janvier**, à leur demande, rencontre de membres de la CCATM de Mons pour soutien à la compréhension des objectifs du SDT, en vue d'une remise d'avis potentiel dans le cadre de l'enquête publique
- > **Le 8 octobre**, animation de l'atelier : « Aménagement du territoire et participation citoyenne : la difficile implication en amont » dans le cadre de la formation du MOC Charleroi : « L'aménagement du territoire, un enjeu idéologique »
- > Ecriture d'un article sur l'évolution urbaine de Charleroi lors de ces 10 dernières années pour la revue « Dérivation », en attente de publication
- > Information et soutien au Conseil des Aînés de la Ville de Thuin en matière de mobilité alternative

Instituts de formation

- > Dans le cadre de mémoires en architecture, sociologie, urbanisme ou architecture du paysage et de thèses de doctorat, généralement sur les questions de participation et d'implication des acteurs dans la genèse d'un projet urbain, la MU du Hainaut a régulièrement eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des étudiants de diverses institutions, sur ces questions. Cette année, ce sont 5 étudiants que nous avons accompagnés de la sorte.
- > **Le 25 octobre**, accueil d'une centaine d'élèves du collège d'Erpent, sur la thématique du « recyclage de la Ville » à travers l'évolution des friches à Charleroi.

Soutien aux recherches de la CPDT

- > Discussion et recherche d'exemples de restructuration d'Espaces publics à Charleroi

3. Soutien à la réalisation des chartes paysagères des Parcs naturels du Hainaut

Les Maisons de l'urbanisme sont membres des Comité de pilotage des Chartes paysagères.

Dans ce cadre, la maison de l'urbanisme du Hainaut propose aux trois Parcs de la province un accompagnement méthodologique favorisant la participation des membres du Comité à la réflexion et à l'élaboration effective des recommandations et des pistes d'actions.

De plus, dans le cadre de ses missions de sensibilisation à l'aménagement du territoire, la Maison de l'urbanisme accompagne aux niveaux méthodologie et soutien à l'animation, les Parcs des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays afin de favoriser une implication plus concrète du public.

Objectifs :

- > impulser une réelle dynamique participative et sensibiliser à l'impact sur le territoire qu'auront les chartes paysagères.

Bilan des actions 2019

Au Parc naturel des Plaines de l'Escaut

- > **Le 16 mai et le 16 octobre**, participation aux CoPil
- > **Les 22 mai, 5 juin et 19 juin**, soutien à l'animation « Paysages en scène » ouverte aux habitants de Tournai. Animation ayant eu lieu à Vaulx, Mourcourt et Calonne. Ces animations réalisées dans la phase de recueil des informations complètent celles réalisées en 2017 pour les 6 autres communes du Parc.
- > **Le 10 octobre**, soutien à l'animation des CCATM et CLCR d'Antoing visant à compléter le recueil des recommandations et pistes d'actions. Déjà menée pour d'autres communes du Parc en 2018, cette animation menée en collaboration avec les agents de la FRW, consiste en l'organisation de la technique dite world café : 5 tables pour 5 sujets traités avec compléments de propositions ajoutés à chaque changement de table et donc de sujets traités par les groupes.



Au Parc naturel des Hauts-Pays

- > **Les 16 mai et 30 octobre**, préparation en collaboration avec Roxane Gossart, chargée de mission paysage et aménagement du territoire, des actions participatives à mener avec le CoPil et avec les habitants. Pour la participation des habitants la méthodologie retenue est : des balades paysagères animées par Roxane Gossart et des rencontres/débats avec les CCATM, menés en deux phases :
 - > Séance 1 : déterminer sur base d'une cartographie, les atouts et faiblesses du territoire et faire voter les participants sur les sujets qu'ils souhaitent développer en atelier participatif par la suite.

- > Séance 2 : travail en atelier créatif pour dégager des recommandations et pistes d'actions sur les thématiques choisies.
- > **Le 27 mai, participation au CoPil.** Suite à la présentation de l'état d'avancement du recueil de données, animation, en collaboration avec Roxane Gossart d'un recueil d'informations complémentaires auprès des membres, sur base de photographies de paysages identitaires des territoires du Parc.
- > **Le 7 juin,** appropriation du territoire avec Roxane Gossart
- > **Le 16 décembre,** collaboration à l'animation de la première séance à la CCATM de la commune de Honnelles (animation test qui sera ensuite assurée en solo par Roxane Gossart)

Au Parc naturel des Collines

- > **Les 4 juillet et 7 novembre,** participation aux CoPil
- > **Le 28 avril,** appropriation du territoire avec des chargés de mission du Parc et de la FRW.

5. Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme

- > Poursuite des échanges sur divers sujets d'actualité et de gestion du programme des MUs.

Subvention n° 19/13787 - Activités 2019 de la Maison de l'Urbanisme de la Province du Hainaut

DEPENSES						FINANCEMENT		
Personnel :								
Nom	Fonction	Coût annuel	Régime travail	Subside APE annuel	Taux presté	Coût du presté	Part du subs.APE	Part de la subvention
Line FRANCOIS	Géographe-urbaniste	62.220,98	80%	14.951,28	50%	31.110,49	7.475,64	23.634,85
Nicolas ROCHET	Sociologue-urbaniste	47.091,95	80%	4.983,72	20%	9.418,39	996,74	8.421,65
Alexandra VANDEN EYNDE	Historienne de l'Art	46.024,95	75%	8.449,89	9%	4.142,25	760,49	3.381,76
Anne TIMMERMANS	Géographe	56.681,91	80%	8.721,43	20%	11.336,38	1.744,29	9.592,10
Charline MINON	Géographe	41.272,38	100%	5.538,01	10%	4.127,24	553,80	3.573,44
Jean-François BAYOT	Eco-conseiller	53.928,56	100%	6.038,24	6%	3.235,71	362,29	2.873,42
Nathalie RICAILLE	Chargée en communication	73.773,25	100%	12.459,36	2%	1.475,47	249,19	1.226,28
Thérèse DEVALLEE	Chargée en communication	52.089,86	75%	4.672,32	5%	2.604,49	233,62	2.370,88
Romanella CACCIATORE	Secrétaire	12.704,77	50%	4.478,10	37%	4.700,76	1.656,90	3.043,87
Valérie POU CET	Secrétaire	16.491,23	50%	5.710,54	37%	6.101,76	2.112,90	3.988,86
Marthe DESCLEE	Documentaliste	31.279,95	50%	4.672,32	5%	1.564,00	233,62	1.330,38
Serge VOGELS	Secrétaire général	79.680,28	100%	34.263,36	2%	1.593,61	685,27	908,34
Benoît BOURLARD	Gestion comptable	53.068,23	100%	33.766,79	5%	2.653,41	1.688,34	965,07
					Totaux :	84.063,95	18.753,08	65.310,87
Frais de Fonctionnement :								
Masse salariale 2019		1.681.309,55						
Charges de fonctionnement de l'année 2019		152.295,46						
Pro rata 2019		9,06%						
Fonctionnement à charge de l'arrêté		7.614,63				7.614,63		7.614,63
Dépenses :								
Frais de missions :		1.379,64				1.379,64		1.379,64
Dépenses directes :		1.574,01				1.574,01		1.574,01
Recettes :								
Voir relevé								425,00
					TOTAUX :	94.632,24	18.753,08	75.454,16

Urbanisme
Aménagement du territoire
Patrimoine
Mobilité
Environnement
Aménagements verts
Prévention des déchets
Santé et habitat
Santé et environnement



Espace Environnement ASBL

rue de Montigny 29 - BE-6000 Charleroi
Tél. : 071/300 300 - Fax : 071/509 678
E-mail : info@espace-environnement.be
Site Internet : www.espace-environnement.be